

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **La France reste à la traîne en matière de prise en charge autonome par rapport aux autres pays de l'Union européenne, selon un nouveau sondage mené auprès des consommateurs. Faute de connaissance, les consommateurs se tournent vers les professionnels de la santé.**

Bad Hofgastein, 3 octobre 2103 : En France, les consommateurs souhaitent mieux contrôler leur santé grâce à la prise en charge autonome. Leur chemin est cependant parsemé d'obstacles et ils passent à côté des nombreux avantages personnels, sociaux et économiques disponibles. Ces résultats proviennent d'un sondage (<http://selfcare.epposi.org>) analysant en détail les attitudes des citoyens européens dans le cadre d'une première prise en charge autonome. Le Baromètre de la perception de la prise en charge autonome a été commandé par l'Epposi, une cellule de réflexion indépendante fondée sur un partenariat entre plusieurs acteurs du secteur des soins de santé, basée à Bruxelles. Ce sondage a été réalisé auprès d'environ 2 000 citoyens à travers 10 pays de l'Union européenne, dont la France, afin de mesurer la manière dont les Européens perçoivent l'automédication, le maintien de la santé personnelle ainsi que l'accès à la connaissance et aux compétences nécessaires à la prise en charge autonome.

À l'origine de l'enquête lancée à l'occasion du Forum européen de la santé de Gastein en Autriche, Jacqueline Bowman-Busato, Directrice Exécutive de l'Epposi, a déclaré : « Notre enquête révèle que les consommateurs souhaitent contrôler davantage leur propre santé ainsi que leur bien-être à travers la prise en charge autonome. Près de 90 % des personnes interrogées dans le cadre du sondage estiment que la prise en charge autonome est essentielle au maintien d'une existence saine et à la gestion des maladies dont elles souffrent, telles que le diabète, l'incontinence ou encore des troubles mineurs. En revanche, nombreuses sont les personnes qui considèrent le coût, les connaissances en matière de santé, et même les techniques de communication utilisées par les professionnels de la médecine, comme des entraves à la gestion de leur propre santé. » Et elle a ajouté, « Ces obstacles peuvent et devraient être surmontés, car les avantages personnels, sociaux et économiques de la prise en charge autonome sont réellement significatifs. » Remplacer ne fût-ce qu'un pourcentage infime des visites à l'hôpital par la prise en charge autonome, par exemple, diminuerait le poids financier et la pression en termes de ressources humaines pesant sur les systèmes de soins de santé, et responsabiliserait les patients ainsi que leur famille.»

Mme Bowman-Busato a souligné que de nombreux obstacles étaient relativement faciles à surmonter. « Une meilleure connaissance de base ainsi qu'une information de meilleure qualité en matière de santé seraient déjà un bon début.» En Italie, seuls 26 % des personnes interrogées estiment disposer des connaissances et compétences suffisantes à la prise en charge autonome – alors qu'au Danemark elles représentent un peu moins de 40 %. Le changement du mode de vie constitue également un problème, avec seulement un quart des personnes interrogées en Italie optant pour un mode de vie positif comparé à la Slovénie. Mme Bowman-Busato a également invoqué les obstacles financiers ; « Les produits et les services en matière de prise en charge autonome doivent être facilement accessibles et abordables ; 23 % des personnes sondées trouvent le coût prohibitif. Les gouvernements devraient identifier des politiques encourageant la prise en charge autonome, en particulier chez les groupes à faible revenu. » Ces politiques offriraient des avantages substantiels, permettant notamment aux personnes de rester actives et d'être des membres contribuant à la société.

Les raisons principales justifiant cet écart entre le désir et la réalité concrète de pratiquer la prise en charge autonome tiennent à un manque de confiance et à un défaut d'information. Moins de 20 % optent pour un mode de vie différent, un pourcentage

encore plus faible choisit l'automédication. Seule une personne sur sept se dit convaincue par la pratique de la prise en charge autonome. En outre, le défaut d'information facilement accessible et fiable contribue à la dépendance des personnes vis-à-vis d'autres sources. La majorité des gens continue de se rendre chez son médecin de famille, considérant cette démarche comme la première étape dans le traitement de leurs problèmes de santé, malgré le fait que 75 % affirment que les professionnels du secteur des soins de santé ne disposent pas des techniques de communication permettant de les aider. Près de 20 % utilisent Internet comme source initiale d'informations, et 10 % s'adressent à leur pharmacien.

###

Pour davantage d'informations, un entretien avec Jacqueline Bowman-Busato, Directrice Exécutive de l'EPPOSI ou pour obtenir une copie du rapport, veuillez contacter :  
Anita Kelly +32 498 11 21 48 ou [anitak@brusselswritingbureau.eu](mailto:anitak@brusselswritingbureau.eu)  
<http://selfcare.epposi.org> Twitter: @epposi

### **À propos de la prise en charge autonome :**

La prise en charge autonome implique le maintien de la santé sur le plan personnel. Il s'agit d'une activité réalisée par un individu, la famille ou la communauté, dans l'intention d'améliorer ou de rétablir la santé et de traiter ou de prévenir les maladies. En pratique, cela peut vouloir dire exercer une activité sportive afin de conserver une condition physique correcte et un bon état de santé mentale, suivre un régime sain, une automédication et une bonne hygiène de vie, et éviter les risques préjudiciables à la santé. La prise en charge autonome implique également la prise en charge de troubles mineurs, de certains états à long terme ou de la santé d'un individu une fois les soins de santé secondaires et tertiaires prodigués.

### **À propos du Baromètre de la perception de la prise en charge autonome :**

La notion de prise en charge autonome acquiert une importance accrue dans les systèmes de santé à travers l'Europe. La manière dont le grand public perçoit la prise en charge autonome est cependant encore peu connue. Le Baromètre de la prise en charge autonome, le premier du genre, servira de référence aux futures études, ce qui nous permettra de suivre la tendance des citoyens ainsi que leur appétence pour la prise en charge autonome. L'étude sera réalisée tous les deux ans.

TNS Global a réalisé le travail sur le terrain au nom d'EPPOSI, à travers dix pays : Le Danemark, l'Espagne, l'Italie, l'Écosse, la Finlande, la France, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Slovaquie et la Pologne.

Le Baromètre de la prise en charge autonome révèle qu'il existe une certaine appétence pour la prise en charge autonome. De nouvelles politiques sont cependant nécessaires en vue de soutenir la prise en charge autonome par le citoyen, notamment une meilleure connaissance en matière de santé ainsi qu'un meilleur accès à l'information et à des compétences spécialisées.

De futures éditions du Baromètre de la prise en charge autonome de l'EPPOSI suivront les changements subis par la perception qu'a le grand public de la prise en charge autonome.

### **À propos de l'Epposi**

Fondée en 1994 et basée à Bruxelles en Belgique, l'Epposi est une cellule de réflexion indépendante, à but non lucratif, fondée sur un partenariat et soutenue par plusieurs acteurs du secteur des soins de santé.

Nous nous voulons à la pointe de la formulation des politiques dans le domaine de la santé publique européenne, proposant aux membres et au grand public une recherche indépendante de qualité élevée, un renforcement des capacités, un échange ainsi qu'une diffusion des connaissances en vue de combler le vide entre l'innovation et de meilleurs résultats en matière de santé publique. En vue de remplir notre mission et de nous reposer sur une approche établie, unique, axée sur le citoyen et tenant compte de différents contextes, l'Epposi permet l'obtention de résultats fondés sur un consensus et pondérés de manière égale entre les différents groupes d'intervenants représentés par ses membres, issus d'associations de patients, de la science et de l'industrie.

L'Epposi est ouverte aux membres issus des associations de patients, aux entreprises commerciales et leurs organisations, aux instituts de recherche, aux fédérations professionnelles et commerciales sous le couvert de l'Union européenne. L'adhésion en tant que membre associé est ouverte aux ONG représentant une large gamme d'intérêts de la société civile, de fondations et d'organisations internationales adhérant à la philosophie de l'Epposi et actives dans le domaine des soins de santé humains.

Pour davantage d'informations à propos de l'Epposi, veuillez consulter [www.epposi.org](http://www.epposi.org).